Image not found or type unknown

Droit civil et familiale .Droit de garde des petits enfants

Par **bacqueville**, le **18/10/2015** à **16:41**

Bonjour . Je souhaiterais savoir dans quelle mesure je puis avoir la garde de mes petites filles de 15 mois même s 'il me faut attendre qu 'elles soient un peu plus âgées ....Car malgré tous mes efforts ,j 'ai beaucoup de mal à garder le contact avec les parents (Mon fils et sa compagne) Je précise qu 'ils vivent dans le Nord et moi dans le Sud Ouest .Merci de votre réponse .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés